

COMITÉ SYNDICAL

Du 15 Décembre 2020

Délibération n°1



OBJET : Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 30 septembre 2020

Etaient présents : Messieurs NERAUD, BRAUX, MALBO, SOLER, MARTIN, MILLIAT, TEBIBEL, MEYER, Madame GALZIN,

Etaient excusés : Messieurs GUERIN, LELEVE, Mesdames LECLERC, DESNOUES.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs DEVOS, VASSAL et Mesdames DEMARS, EUGENE et JOUDIOU.

Vu le rapport n° 1 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,



Après avoir délibéré, le comité syndical :

ARTICLE UNIQUE :

Adopte le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 30 septembre 2020 à l'unanimité sans observation.

(adopté)

Le Président du Syndicat Mixte,



Frédéric NERAUD



**COMITE SYNDICAL
Du 30 septembre 2020**



PROCÈS-VERBAL



Le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret s'est réuni le 30 septembre 2020 à 11H00 à l'aéroport Orléans Loire-Valley

Étaient présents :

Messieurs NERAUD, MALBO, MARTIN, LELEVE et Madame GALZIN

Étaient excusés :

Mesdames LECLERC, BELLAIS, LUBET, DESNOUES Messieurs BRAUX, SOLER, MILLIAT, TEBIBEL, NEVO

Assistaient également à la réunion :

Messieurs MEYER, DEVOS, VASSAL et Mesdames ROUSSEAU, DEMARS et JOUDIOU.

Séance n°1

Rapport n°1 : Election du Président et des trois Vice-Présidents composant le bureau

En préambule, Monsieur NERAUD précise qu'il a été élu Président du Syndicat Mixte en décembre 2017 et que le mandat d'administrateur qu'il détient au sein de cette structure s'achèvera en mars 2021 lors du renouvellement de l'Assemblée Départementale. Il rappelle que le SMAEDAOL s'est engagé dans une dynamique de développement suite aux équipements importants réalisés au cours des années précédentes et financés par le Département. Un dialogue doit se tenir dans les prochains mois entre les principaux financeurs que sont le Département et Orléans Métropole afin de définir d'un commun accord les orientations stratégiques de la plateforme aéronautique et les modalités de leur financement.

Election du Président

Monsieur NERAUD installé le comité syndical dans sa nouvelle composition résultant des récentes élections municipales, et cède la présidence à Monsieur Gérard MALBO, doyen d'âge, qui ouvre la séance par le premier rapport figurant à l'ordre du jour de la première séance, relatif à l'élection du Président du SMAEDAOL.

Monsieur NERAUD se porte candidat. Aucune autre candidature n'est formulée.

Les résultats sont les suivants:

- Votants : 5
- Suffrages exprimés : 5

- Majorité requise : 3

Monsieur Frédéric NERAUD obtient 5 voix

Monsieur NERAUD est élu Président et remercie le Comité syndical pour la confiance qui lui est accordée.

Election des trois Vice-Présidents composant le bureau

Monsieur NERAUD soumet les candidatures de Monsieur Arnauld MARTIN et Madame Florence GALZIN pour les postes de 1^{er} et 2^{ème} Vice-Présidents et, en l'absence des membres représentants Orléans Métropole, propose de sursoir à l'élection du 3^{ème} Vice-Président et de la reporter au prochain comité syndical. Aucune autre candidature n'est formulée pour chacun des deux postes.

Monsieur le Président procède à l'ouverture du scrutin pour l'élection des deux Vice-Présidents composant le Bureau.

- Votants : 5
- Suffrages exprimés : 5
- Majorité requise : 3

Les résultats sont les suivants :

1^{er} Vice-Président : Monsieur Arnauld MARTIN obtient 5 voix

2^{ème} Vice-Présidente : Madame Florence GALZIN obtient 5 voix

Rapport n°2 : Désignation des membres appelés à siéger au sein de commissions ou roganismes

Commission d'appel d'offres :

Les candidatures suivantes sont proposées :

- Titulaires : MM. Arnauld MARTIN et Gérard MALBO
- Suppléants : Madame Florence GALZIN et Monsieur Xavier LELEVE

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Désignation des représentants à la Commission Consultative de l'Environnement

Les représentants proposés sont les suivants :

- Titulaire : Monsieur Arnauld MARTIN
- Suppléant : Monsieur Christian BRAUX

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Désignation des représentants du SMAEDAOL à l'Union des Aéroports Français

Il est proposé de reconduire les désignations suivantes :

- Titulaire : Monsieur Jean-François VASSAL
- Suppléant : Monsieur Jean-Philippe MEYER

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Désignation des représentants à la centrale d'achat APPROLYS CENTR'ACHATS

Il est proposé de reconduire les désignations suivantes :

- Titulaire : Monsieur Frédéric NERAUD

- Suppléant : Monsieur Jean François VASSAL

Rapport n°3 : Délégation du Président en matière de marchés, accords-cadres et avenants

Il est proposé de donner délégation à Monsieur le Président du Syndicat Mixte, pour la durée du mandat, à l'effet de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres relevant des différentes procédures et marchés relevant de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et son décret d'application n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relative au code de la commande publique entrée en vigueur le 1^{er} avril 2019.

Un compte rendu de l'exercice de cette délégation sera présenté régulièrement au Comité syndical.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Séance n°2

1) Rapport n° 1 : Approbation du procès-verbal du Comité Syndical 12 mars 2020.

Monsieur le Président soumet à l'assemblée le procès-verbal du Comité Syndical du 12 mars 2020. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sans observation.

2) Rapport n°2 : Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Monsieur VASSAL expose les raisons qui ont conduit Monsieur le Président à octroyer à sept agents la prime de pouvoir d'achat d'un montant de 1 000 € telle que prévue par les textes réglementaires :

- Aéroport Orléans Loire Valley figurait sur la liste des aéroports devant rester ouverts (24H/24H 7 jours sur 7) durant la période de confinement
- Engagement sans faille des agents qui ont répondu avec professionnalisme et dévouement aux exigences de continuité du service public en période de crise.

La décision est entérinée, telle que proposée dans le rapport.

3) Questions diverses

- Présentation de l'évolution des mouvements (voir tableau joint en annexe)

Monsieur VASSAL commente les données chiffrées qui montrent à fin août une baisse de 18% des mouvements (soit -23 787 €). Après un bon début d'année on observe une chute brutale en avril et mai, une reprise en juin sauf pour les vols commerciaux, et les mois de juillet et août se maintiennent. Il est relevé que les vols vers le Royaume uni et la Belgique qui ont été stoppés en septembre vont engendrer une perte de l'ordre de 6 000€.

L'autre point d'inquiétude signalé concerne la taxe d'aéroport : -71 736 € enregistrés à fin juillet par rapport à l'estimation attendue au titre de 2020 (220 000 €). La baisse de fréquentation des aéroports de 30% engendre de grosses pertes pour les compagnies aériennes qui ont gardé les taxes collectées au lieu de les reverser à l'Etat afin de combler leur déficit de trésorerie. Face à cette situation les directeurs d'aéroports sont inquiets et craignent que l'Etat ne puisse pas honorer ses engagements de remboursement de la taxe d'aéroport. La DGAC pourrait toutefois venir en aide aux petits et moyens aéroports.

Monsieur LELEVE s'étonne de cette situation et demande quels sont les éléments de résistance dont on dispose vis-à-vis de l'Etat, qui d'un côté impose à certains aéroports de rester ouvert durant la crise sanitaire, générant ainsi des coûts de gestion supplémentaires, et de l'autre ne reverse pas la taxe d'aéroport ?

Monsieur VASSAL indique que certains aéroports qui ont développé des lignes commerciales, sont en grande difficulté et pourraient déposer leur bilan. L'aéroport de Châteauroux maintient une bonne situation car il a été choisi pour le parking d'aéronefs.

Monsieur MARTIN demande si l'on a une certaine visibilité sur la reprise d'activité d'ici la fin de l'année (le golf, la chasse ?). Monsieur VASSAL indique que les mesures COVID à venir seront déterminantes ainsi que les décisions prises par le Royaume uni et la Belgique.

Monsieur VASSAL confirme à Monsieur MEYER que la crise sanitaire a peu d'impact sur les occupations de hangars qui restent stables.

Pour conclure sur ce sujet Monsieur NERAUD précise qu'à ce stade il est très difficile de se projeter.

- Informations diverses :

Chemin rural

Depuis août 2020 le Département est le nouveau propriétaire du chemin rural dit de «Saint Denis de l'Hôtel au Gué Girault » situé en limite nord du territoire communal et longeant l'aéroport pour rejoindre la RD11 en direction de Châteauneuf-sur-Loire. Les travaux d'aménagement du chemin débiteront en janvier si la météo le permet.

Madame DEMARS s'assurera auprès des services du Département que la situation juridique du chemin rural soit régularisée avant le début des travaux.

Attestation accessibilité aéroport

La Direction Départementale des Territoires vient d'enregistrer l'attestation d'accessibilité pour l'Aéroport, celle-ci a été intégrée au registre public d'accessibilité.

Les agents du SMAEDAOL vont suivre une formation à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Fibre optique

L'ensemble de l'Aéroport va pouvoir bénéficier de tous les avantages de la fibre optique (meilleur débit internet, débit symétrique : même débit pour envoyer et recevoir des fichiers, pas d'atténuation du signal,...).

Les agents du SMAEDAOL ont «profité» de la période de réduction d'activité due au confinement pour déployer la fibre sur une très grande partie du domaine aéroportuaire, ce qui permettra à l'aéroport et aux usagers de disposer de cette évolution technique.

La convention citoyenne sur le climat

Cette convention inquiète l'union des aéroports français en raison de cinq grandes mesures qui risquent de pénaliser les aéroports :

- La taxe sur les billets
- La suppression des lignes intérieures
- L'interdiction de construire de nouveaux aéroports
- La taxation plus forte du carburant destiné à l'aviation de loisirs
- Les mesures compensatoires à mettre en place

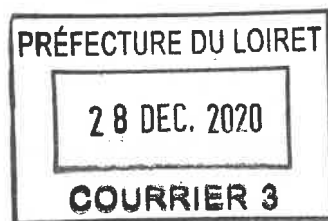
Samedi 3 octobre : blocage des aéroports (Aéroport Orléans Loire Valley non prévu dans ce blocage).

Prochaines réunions du Comité syndical

15 décembre 2020 à 15 h à l'Hôtel du Département

9 février 2021 à 10 h à l'aéroport

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 12H30.



Le Président du Syndicat Mixte,

Frédéric NERAUD